

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE

Décision N°006/P/CENI/2011

Portant gestion des procès verbaux par les membres des bureaux de vote.

Article 1: les membres des bureaux de vote sont tenus de respecter scrupuleusement les indications ci-après.

A/ répartition des exemplaires du procès verbal

- 1- L'original du procès verbal de couleur blanche est destiné à la CENI
- 2- La copie de couleur orange est destinée au Conseil Constitutionnel
- 3- La copie de couleur bleue est destinée à l'administration du Territoire
- 4- La copie de couleur jaune est destinée au démembrement départemental
- 5- La copie de couleur verte est destinée au délégué d'une liste de candidats

NB: dans les circonscriptions à plusieurs listes, le nombre des jets de PV est déterminé en fonction du nombre des listes.

La gestion des autres copies se fait de la manière suivante:

- Les membres du bureau de vote recopient intégralement les mêmes informations dans les autres jets de PV en leur disposition.
- Ils mentionnent à l'en tête de la première page « **copies destinées aux délégués des listes** »
- La première page est détruite immédiatement en présence de tous.
- Les autres copies sont distribuées aux délégués des listes restantes sans considération de couleur.

B/ autres consignes

- Les souches sont remises à la CENI sous préfectorale pour conservation jusqu'à épuisement des recours devant le Conseil Constitutionnel.
- Le nombre et les numéros de tous les jets de PV utilisés dans le bureau de vote sont mentionnés dans le rapport.
- Tous les documents utilisés par le bureau de vote sont scellés et envoyés à la CENI sous préfectorale pour transmission sauf les souches des procès verbaux qui sont conservées par les CENI sous préfectorales.

Article 2 : la CENI accorde une importance capitale à cette décision et demande aux membres des bureaux de vote et des démembrements de veiller à sa stricte application.

Article 3 : la présente décision prend effet à compter de la date de sa signature

N'Djamena, le 26 janvier 2011

Le Président de la CENI

YAYA MAHAMAT LIGUITA